

RAPPORT ANNUEL
SUR LA GESTION DE LA SOCIETE

- ANNEXE 12 du Règlement du CMF -

1. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS :

1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société :

La **CARTE VIE** (Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne Vie) est un nouvel acteur sur le marché tunisien des assurances vie.

Nous proposons une offre complète et performante pour la couverture de tous les besoins en assurances sur la vie et la capitalisation.

Les principaux indicateurs de l'activité se présentent comme suit :

Indicateur	2015	2014
Produit financier	7 188 126	7 046 026
Résultat technique	4 144 694	3 969 463
Résultat net	4 015 502	4 067 370
Situation des capitaux propres	33 664 355	30 469 919
Total Bilan	129 724 172	117 887 640

1.2 L'évolution de la société et de ses performances

Les indicateurs de la société se présentent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
<u>1-CHIFFRE D'AFFAIRES</u>		
Assurances Temporaire décès	14 582 608	16 598 847
Assurances Epargne	14 423 955	11 442 291
Total	29 006 563	27 300 509
<u>2-SINISTRE REGLES</u>		
	12 638 146	9 006 850
<u>3-PROVISIONS TECHNIQUES</u>		
3-1 provisions techniques	87 040 856	77 892 295
3-4 autres provisions techniques	4 975 523	5 360 574
Total	92 016 379	72 063 936

<u>4-LES PLACEMENTS</u>	106 033 021	80 482 236
<u>5-RESULTATS NETS</u>	4 015 502	4 067 370
<u>6-DIVIDENDES PAR ACTION</u>		
6-1 actions anciennes souscrites	4,462	4,519
6-2 actions nouvelles gratuites		
6-3 actions nouvelles souscrites		

1.3 Les indicateurs spécifiques par secteur

Les indicateurs spécifiques de la société se présentent comme suit :

Principaux Ratios	2015	2014
Sinistres / Primes Acquisées	29%	19%
Primes Cédées / Primes	2%	2%
Résultat Techniques / Primes	14%	14%
Résultat Net/Capitaux Propres	12%	13%
Frais d'Exploitation / Primes	28%	34%
Frais d'acquisition / Primes	25%	25%
Provisions Techniques / Total BILAN	83%	71%
Placements/Provisions Techniques	120%	114%
Produits Financiers/ Placements Financiers	7%	7%
Produits Financiers/ Chiffre d'Affaires	25%	25%
Produits Financiers/ Fonds Propres	21%	25%
Capitaux Propres+Provisions Techniques/Total BILAN	97%	96%

1.4 Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

Nous n'avons pas constaté d'événements postérieurs à la date de clôture qui peuvent affecter la pertinence des informations consignées dans les états financiers de la société CARTE Vie arrêtés au 31/12/2015.

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les perspectives futures de la société se présentent comme suit :

En TND	2012	2013	2014	2015	2016
	Réalisation	Réalisation	Réalisation	Réalisation	Objectifs
Primes					
Primes émises et acceptées	28 007	27 128	28 076	29 001	30 323
Cessions et ou rétrocessions	-339	-513	-658	-650	-730
Total primes	27 668	26 615	27 418	28 351	29 593
Produits des placements	2 449	3 151	5 743	6 531	6 241
Charges de sinistres					
Montants payés & variation provisions	-8 963	-9 076	-9 062	-12 253	-11 400
Part des réassureurs dans les sinistres	193	286,423	620	567	600
Cessions et ou rétrocessions		-		-	-
Total charges de sinistres	-8 770	-8 790	-8 442	-11 686	-10 800
Provisions d'assurances vie	-9 100	-8 844	-9 548	-9 148	-9 356
Frais d'exploitation					
Frais d'acquisition	-7 075	-6 763	-6 995	-5 305	-6 368
Frais d'administration	-2 161	-2 388	-2 667	-2 845	-3 223
Total frais d'exploitation	-9 236	-9 151	-9 662	-8 150	-9 591
Autres charges d'exploitation	20	2,789			
Résultat technique	3 029	2 984	5 509	5 898	6 087
Impôt sur les bénéfices	-930	-871	-1 441	-1 882	-1 948
Résultat net	2 099	2 113	4 068	4 016	4 139

1.6 Activité en matière de recherches et développement.

La société a mis en place une direction de recherche et développement qui a pour objectif de définir les orientations commerciales et technique de la société. Dans le cadre de son mandat, cette direction a engagé des travaux d'étude du marché de l'assurance vie en Tunisie.

1.7 Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers.

Nous n'avons procédé à aucun changement de méthodes comptables qui risque d'affecter, d'une manière significative, les états financiers.

2. PARTICIPATIONS :
2.1 L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle

La société n'exerce pas de contrôle sur des filiales.

2.2 Le périmètre de la consolidation

Non applicable

2.3 Structure du Groupe

Non applicable

2.4 Les prises de participation ou les aliénations.

La société n'a pas fixé comme objectif de constituer un groupe ou de détenir des contrôles dans des sociétés.

3. ACTIONNARIAT :
3.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote :

La structure de capital de la société en 2015 se présente comme suit :

<i>NOMS</i>	<i>Nombre d'Actions</i>	<i>Total des Droits de Vote</i>	<i>Nationalité</i>
CARTE	1 283 150	1 283 150	Tunisienne
COFITE SICAF	5 000	5 000	Tunisienne
COTIF SICAR	340	340	Tunisienne
COMPAGNIE IMMOBILIERE TUNISO-EUROPEENNE CITE	170	170	Tunisienne
Hassine DOGHRI	10 000	10 000	Tunisienne
Mehdi DOGHRI	340	340	Tunisienne
Afifa BOUGHZOU	1 000	1 000	Tunisienne
TOTAL	1 300 000	1 300 000	

3.2 Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seul assister à l'Assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et extraordinaires.¹

3.3 le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération

La société n'a pas mis en place une politique de rachat de ses propres actions. En effet, les actions de la société ne sont pas cotées en bourse.

4. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

4.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration

La société est administrée par 3 membres au moins et 8 au plus nommés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

La durée de fonction des administrateurs est de trois années. Ils sont indéfiniment rééligibles.

En cas de vacance suite à un décès, démission ou par la survenance d'une cause d'incapacité physique ou juridique d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs et au cas où le nombre des administrateurs restant est au moins égal au minimum statutaire, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, se compléter en procédant à une ou des nominations provisoires.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.²

¹ Article 23 « Admission de droit de vote aux assemblée » des statuts mis à jour le 12 juillet 2013.

² Article 13 « Durée des fonctions des administrateurs » des statuts mis à jour le 12 juillet 2013.

4.2 Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction

L'assemblée Générale n'a pas accordé des délégations aux organes d'administration et de direction autre que celles prévues par les statuts.

4.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

La société est administrée par un Président du Conseil d'administration, un directeur général et un Conseil d'Administration.

Le Directeur Général assure sous sa responsabilité, la direction générale de la société.³

Le conseil d'administration a des pouvoirs très étendus et sans limites pour agir en toute circonstance au nom de la société, il exerce dans la limite de l'objet social et sous réserves de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées générales des actionnaires.⁴

4.4 Comités spéciaux et rôle de chaque comité

La société a mis en place, en 2012, un comité d'audit et un comité de placement.

5. LE TITRE EN BOURSE

5.1 L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale

Les actions de la société ne sont pas cotées en bourse.

5.2 Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés.

Non applicable

³ Article 17 des statuts « Direction de la société » mis à jour en février 2012

⁴ Article 16 « pouvoir du conseil d'administration » des statuts mis à jour en février 2012.

6. AFFECTATION DES RÉSULTATS :

6.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats.

Les produits de l'exercice social constaté par l'inventaire annuel, déduction faite des charges sociales, de tout amortissement de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux ou industriels constituent les bénéfices nets.

- 5% constitué le fonds de réserve prescrit par la loi ;
- La somme nécessaire pour servir aux actions à titre de premier dividende 6% des sommes dont les dites actions sont libérées ;
- Les sommes reportées à nouveaux ;
- Le soldes s'il y a lieu après ces déductions successives sera réparti aux actionnaires au prorata des actions possédées par chacun d'eux.

6.2 Le tableau d'évolution des capitaux propres

Au 31/12/2015, les capitaux propres se présentent comme suit:

	2 015	2 014
Capital social ou fonds équivalent	13 000 000	8 250 000
Autres capitaux propres	14 002 500	16 002 500
Réserves et primes liées au capital	990 906	632 737
Résultat reporté	1 655 448	1 517 311,780
Capitaux propres avant résultat	29 648 854	26 402 549
Résultat de l'exercice	4 015 502	4 067 370
	33 664 355	30 469 919

7. CONTRÔLE DES COMPTES :

7.1 Le cas échéant, rapport du comité permanent d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire aux comptes.

Le programme d'Audit pour l'année 2015 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la Direction Générale et le comité d'audit interne et compte tenu des recommandations du commissaire aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- Recouvrement et entretien du portefeuille
- Mission de suivi du rapport du commissaire aux comptes se rapportant au contrôle interne.

8. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

8.1 L'intéressement du personnel, la formation et toute autre forme de développement du capital Humain

La société suit un programme de formation de son personnel par le biais d'un bilan social.

9. ELÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE :

- Définition et objectifs de la société en matière de contrôle interne :

Ayant pour objet, la gestion des fonds collectés sous forme de primes, en vue de couvrir les risques de nos assurés, notre stratégie de contrôle interne s'est basée sur trois axes fondamentaux :

- Sécurité des bases de données : dans ce cadre la société est dotée d'un système d'information dont plusieurs fonctions sont intégrées.
- Sécurité des placements : de part la typologie de nos contrats nous avons développé une stratégie de placement répondant aux objectifs de sécurité et de rendement. L'objectif liquidité est assuré par des contrats de placements sur le marché financiers qui sont disponibles à la demande ;
- Qualité des prestations : le processus qualité est présent tout au long du cycle de vie de notre activité. En effet, nous avons une stratégie d'écoute des besoins du marché. Cette stratégie nous a permis d'offrir une panoplie de prestations à notre clientèle, qui répond à des soucis aussi bien d'un groupe de personne que de l'individu. Par ailleurs, nous attachons une attention particulière au service après vente. Cette attention permet de fidéliser nos clients et de rentabiliser l'aspect technique de nos polices sur la base du rapport sinistres/primes.

- environnement du contrôle interne :

Notre environnement de contrôle interne se base sur les piliers suivant :

- L'automatisme des tâches par la mise en place d'un système intégré ;
- Une organisation du travail qui permet le contrôle systématique des process ;
- Une sélection de nos ressources pour assurer un environnement favorable au travail et à la satisfaction du client.

- objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques financiers

La principale politique mise en place en matière de gestion des risques financiers est celle relative à l'adéquation entre la rentabilité, la sécurité et la liquidité des placements. En effet, outre l'aspect technique de notre activité qui est subordonné dans sa quasi majorité aux fiches techniques des actuaires, la gestion des placements fait partie des prérogatives les plus délicates au niveau de la société. Ainsi, nous avons pris le choix de placer les fonds disponibles sur le marché financier et sur les valeurs les plus rentables.